



LE MANUEL D'INFORMATIONS AUX PARENTS



Camp Artistique

ROBERVAL 7 À 12 ANS

Service des Loisirs
345, boulevard de la Jeunesse
Roberval (Québec) – G8H 2N9
Téléphone : 275-0202

Table des matières

Mot du Service des Loisirs.....	3
Horaire d'une journée au camp	4
Accueil et départ	4
Absence de l'enfant.....	6
Le service de garde.....	6
En cas de maladie... ..	7
Médication.....	7
Lunchs	7
Tenue vestimentaire	8
Crème solaire	8
Procédures en cas de manquement aux règles	8
Règles de vie au Camp de jour.....	10
Politique de remboursement	11
Syllabus des ateliers	12-15

Service des Loisirs de Roberval

Deux (2) semaines de camp artistique pour l'été 2017

Le camp artistique a été initié dans le cadre de l'entente de développement culturel intervenue entre la Ville de Roberval et le ministère de la Culture et des Communications, et en collaboration avec la Commission de la culture de Roberval.

Une innovation pour notre milieu, qui ne manquera sûrement pas de plaire à bien des jeunes. Pouvoir s'adonner à quatre disciplines artistiques sera une expérience exceptionnelle. Un pas de plus pour le développement culturel du milieu robervalois.

Le Service des loisirs offre aux parents un document d'informations afin que vous ayez toujours en votre possession un outil de référence en cas de questionnement. Nous espérons que cette initiative saura vous satisfaire.

Nous souhaitons donc à tous un très beau camp rempli de plaisir et de nouvelles découvertes.

Tania Desbiens
Régisseuse de la bibliothèque et de la culture
Service des loisirs de Roberval

Horaire d'une journée au Camp Artistique

Lieu : Centre l'Envol (654, boulevard Saint-Joseph)

Heure	Activité
7h30 à 8h45	Accueil (Contrôle des présences) Service de garde <i>*Note : les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde doivent se présenter à entre 8 h 45 et 9 h</i>
9h à 9h15	Rassemblement, prise de présences par les moniteurs et début des activités
12h à 13h	Période de dîner
15h45 à 16 h	Fin des activités et rassemblement
16h à 17h15	Départ (Contrôle des présences) Service de garde <i>*Note : les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde doivent quitter à 16h15 au plus tard</i>

Accueil et départ

But : La politique d'accueil et de départ a pour but d'assurer une sécurité maximale de votre enfant en facilitant l'encadrement de ce dernier lors des transitions d'arrivée et de départ.

Accueil : Le matin, dès son arrivée sur le site, l'enfant doit venir donner sa présence au moniteur identifié à cet effet. Si vous avez une consigne particulière à transmettre au moniteur de votre enfant, vous pouvez le faire par le biais du moniteur qui prend les présences. Celui-ci notera votre message et s'assurera de le remettre à la personne concernée. Notez que l'arrivée doit se faire à 8 h 45 et 9 h car les activités débuteront à 9 h.

* Si l'heure d'arrivée ou de départ devance 8h45 ou dépasse 16h15 des frais d'inscription au service de garde vous seront facturés.

Départ : Nous vous demandons de venir chercher vos enfants à la fin des activités du camp, soit à 16 h. Afin de ne pas perturber le déroulement des activités du groupe, nous vous demandons de respecter l'heure de départ. Que ce soit dans le cadre du service de garde ou non, le parent de l'enfant doit se présenter au moniteur des présences et signer notre fiche pour confirmer le départ. Le moniteur des présences aura en sa possession une liste sur laquelle sera indiqué le nom des personnes autorisées à ramener l'enfant à la maison.

Lors du départ, la personne qui ramène l'enfant doit s'identifier afin d'avoir l'autorisation de quitter.

Par exemple : «Je me nomme *monsieur X*, je suis le père de ...»

Note : Si vous désirez laisser votre enfant quitter par ses propres moyens (exemple à vélo) vous devez l'avoir spécifié sur le formulaire d'autorisation des départs rempli lors de l'inscription ou rempli sur le site Internet lors de l'inscription en ligne ou avoir fait parvenir une autorisation écrite aux moniteurs. Sans quoi, aucun enfant ne pourra quitter sans la présence d'une personne responsable identifiée.

AUTORISATION DES DÉPARTS

Vous devez remplir l'autorisation des départs sur le formulaire fourni lors de l'inscription en personne ou bien sur celui que vous avez complété lors de l'inscription en ligne. Si vous devez modifier des informations au cours de l'été, veuillez communiquer avec le Service des Loisirs au 275-0202, poste 2303.

Absence de l'enfant

Tous les jours pour une sécurité accrue, les présences sont prises à l'arrivée, au dîner et lors du départ. Nous ne prenons pas sous notre responsabilité le contrôle des absences de votre enfant.

Aucune gestion des absences n'est effectuée par le Camp Artistique. Ceci dit, nous prenons en charge votre jeune à partir de 7h30 ou après, au moment de son arrivée sur le site. Par contre, s'il est absent, vous ne serez pas contacté par les responsables.

IMPORTANT :

- Pour toutes raisons, si votre enfant doit quitter plus tôt le site, nous vous demandons de nous faire parvenir une autorisation écrite.
- Si votre enfant n'est pas présent à 9 h, nous le considérons absent et il devient alors de votre responsabilité de l'amener à son groupe.

Le service de garde

Du lundi au vendredi, un service de garde vous est offert au coût de 15 \$ par semaine/ par famille. Pendant ces périodes, les activités d'animation sont suspendues et une équipe de moniteurs veille à la surveillance des enfants.

Heure de garde du matin: ***Entre 7 h 30 et 9 h.

***Avant 7 h 30, il n'y aura aucun responsable sur le site pour veiller à la sécurité de votre jeune.

Heure de garde du soir : ***Entre 16 h et 17 h 15

***Après 17 h 15, des frais de retard seront applicables.

FRAIS DE RETARD

Après 17h15, des frais de 5\$ par tranche de 5 minutes vous seront facturés par le Service des loisirs.

(Exemple : 17 h 15 à 17 h 30 = 6\$ par enfant)

En Cas de maladie...

Pour son bien-être personnel et celui des autres enfants, nous vous demandons de garder à la maison votre enfant s'il est fiévreux ou s'il a une maladie contagieuse.

Tout jeune dont l'état de santé est précaire, qui n'est pas en mesure de suivre les activités de son groupe et qui demande des soins, sera retourné à la maison. Vous recevrez un téléphone de la part du formateur vous demandant de venir chercher votre enfant sur le site.

Médication

Le parent reconnaît que l'administration de médicaments demeure une responsabilité parentale. Sauf en cas d'urgence, le parent reconnaît que le personnel du Service des loisirs se limitera à assister l'enfant dans l'administration des médicaments. Seuls des médicaments d'ordonnance, par voie buccale, accompagnés d'une prescription médicale valide seront acceptés.

Les lunches

Prévoir un lunch complet et équilibré qui contribuera au bon fonctionnement de votre enfant toute la journée. Ce dernier devrait comprendre :

- 2 collations (a.m. et p.m.); Note : Éviter les sucreries et les chips comme collation
- 1 dîner;
- de l'eau potable (en quantité suffisante pour la journée).

Aucun réfrigérateur ni four micro-ondes ne sont disponibles dans les locaux. Prévoir des repas qui se mangent facilement à l'extérieur.

Les allergies alimentaires se faisant de plus en plus fréquentes, nous vous demandons d'être attentifs aux aliments contenant des substances allergènes (arachides, noix, kiwis, œufs...). Conscientisez votre enfant à l'importance de ne pas partager son lunch avec ses amis et à ne pas accepter la nourriture des autres enfants. C'est dans une optique de prévention que nous vous demandons de prendre ces précautions. Pour notre part, nous nous assurerons d'apporter également des mesures préventives.

Tenue vestimentaire

- Une tenue décontractée et adéquate;
- Pour les filles, les jupes et les robes ne sont pas appropriées.
- Un sarrau ou tablier ou un vieux chandail pour la peinture.
- **Vêtements de pluie et parapluie au besoin.**

Crème solaire



Crème solaire : Nous vous demandons que votre enfant ait déjà reçu une première application de crème solaire à son arrivée au camp artistique. Cette mesure maximisera le temps alloué aux activités de la journée.

OBLIGATOIRE: Le parent doit s'assurer que l'enfant a toujours en sa possession un contenant de crème solaire identifié à son nom et approprié à son type de peau. Des périodes d'applications seront prévues à l'horaire.

Procédure en cas de manquement aux règles

La collaboration parent-équipe du camp artistique est primordiale au bon fonctionnement. Dans le but de diminuer, voire même d'éliminer toutes formes de violence au camp, une nouvelle politique disciplinaire a été mise sur pied. Cette procédure, ayant comme principal objectif de lutter contre l'intimidation, se verra appliquée comme suit :

Infraction 1: Signature de l'infraction par le parent. Discussion sur les conséquences négatives que peut apporter une autre mauvaise conduite.

Infraction 2: Signature de l'infraction par le parent. Journée de réflexion.

Infraction 3: Signature de l'infraction par le parent. Rencontre avec Réjean Hudon (responsable du Service des loisirs), l'enfant, le parent et le ou les formateurs.

À la suite de la 3^e infraction, une suspension ou une expulsion du camp pourrait s'en suivre.

« Cette procédure est non négociable et a pour but d'assurer un environnement sécuritaire et agréable pour tous les enfants du camp. Si nécessaire, un système adapté à votre enfant peut être mis sur pied afin de susciter sa motivation. »

ENCADREMENT

Afin de lui fournir un encadrement le plus adéquat possible, nous vous demandons de mentionner les particularités de votre enfant sur le formulaire à compléter lors de l'inscription à la Bibliothèque ou sur le site Internet lors de l'inscription en ligne. Vous devez compléter obligatoirement ces questions au sujet de la santé de votre enfant. Si votre enfant est suivi par un intervenant ou s'il éprouve des difficultés particulières, nous vous demandons de nous en aviser. Toutes les informations demeureront confidentielles et ne serviront qu'à adapter notre intervention et l'environnement aux besoins de l'enfant.

En cas de possession de drogues ou d'alcool, notez que le renvoi de l'enfant pour le reste du camp est automatique et non négociable.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration!

Règles de vie au Camp artistique

- Respecter les consignes;
- Respecter les adultes et les autres jeunes. AUCUNE FORME DE VIOLENCE SERA TOLÉRÉE;
- Participer activement aux activités;
- Avertir mon formateur de tous déplacements;
- Dîner et prendre mes collations avec le groupe;
- Respecter les lieux;
- Respecter l'environnement;
- Prendre soin du matériel;
- Prendre soin de MES effets personnels. AUCUN VOL NE SERA TOLÉRÉ.

BONNES VACANCES À TOUS!!

«La participation, le dynamisme et la bonne humeur sont les clés du plaisir au camp artistique!»



Politique de remboursement

Aucun remboursement ne sera accordé avant le début du camp de jour et pendant le camp de jour, à l'exception des situations suivantes :

- Maladie ou blessure nécessitant un arrêt complet de la participation aux activités (sur présentation d'un billet de médecin);
- Déménagement (changement de municipalité) sur présentation d'une preuve de résidence.

*Avant le début des activités : remboursement total du paiement soustrait d'un montant minimal de 10\$ en frais d'administration.

*Après le début des activités : remboursement au prorata des semaines réalisées et restantes, soustrait d'un montant minimal de 10\$ en frais d'administration, et ce, calculé à partir de la date du certificat médical

Note : Après le 21 juillet 2017, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

Procédure : Pour toute demande de remboursement, adressez-vous au Service des loisirs de Roberval, 345, boulevard de la Jeunesse, Roberval, au numéro de téléphone 275-0202 poste 2303.

Dans le cas de renvoi d'un enfant du camp de jour, un remboursement au prorata des semaines réalisées et restantes sera accordé, soustrait d'un montant minimal de 10\$ en frais d'administration.



Atelier jeu d'acteur

Improvisation théâtrale - Présence scénique-
Jeu à l'écran
avec Jacob Lévesque

Semaine 1 : Je laisse ma trace | Sous les projecteurs

Objectifs :

- Laisser sa trace à travers l'écriture automatique.
- Apprendre les bases de l'improvisation théâtrale (le mime, la composition de personnage, les procédures et règles, l'interaction)
- Prendre plaisir à explorer différents genres de théâtre (la comédie et le drame)
- Apprendre une scène de cinéma ou du petit écran et l'interpréter pour la caméra. Retour sur le jeu grâce au visionnement des scènes.

Contenu :

- Réchauffement et exercices d'improvisation théâtrale
- Écriture automatique (5 minutes d'écriture libre)
- Lecture de textes de théâtre (travailler l'interprétation, choisir des intentions, **oser.**)
- Jouer la scène pour le cinéma.
- Projection

Semaine 2 : À hauteur d'insecte | La magie du cinéma

Objectifs :

- Approfondir le jeu théâtral à travers des exercices d'improvisation.
- Découvrir les secrets du cinéma (la technique d'incrustation) et s'amuser avec les effets spéciaux.
- Composer une courte histoire selon le schéma classique d'un scénario de film inspiré du thème : *À hauteur d'insecte*.

Contenu :

- Réchauffement et exercices d'improvisation théâtrale
- Démonstration de la méthode d'incrustation (avec carton vert)
- Ateliers d'écriture en sous-groupes
- Réalisation d'un micro-film sur le thème : *À hauteur d'insecte*

Musique avec Pascal Bouchard

Semaine 1 : Atelier l'instrument se raconte

Objectif : Initier les jeunes à la musique par une collection d'instruments d'origine étrangère.

Contenu :

- Exercices rythmiques (voix et bâtons).
- Présentation de divers instruments du monde par des contes et anecdotes de voyage.
- Amener les jeunes à jouer des instruments orchestrés par Pascal Bouchard.
- Présentation des pièces musicales.

Semaine 2 : Le cercle de tambour

Objectif : Rassembler les jeunes dans l'esprit de la musique africaine par le Djembe et autres instruments d'Afrique.

Contenu :

- Réchauffement par le jeu.
- Chanter le rythme.
- Apprentissage de différents rythmes de base et chansons traditionnelles.
- Apprentissage de la pièce originale « Le travail des fourmis ».
- Composition par les jeunes en groupe.
- Présentation des pièces musicales.

Tenue vestimentaire : Prévoir habillement selon la température extérieure. Crème solaire.

Atelier de création avec Julie Gagnon-Bond

Objectifs :

- Avoir du plaisir
- Valoriser et augmenter la capacité artistique
- Développer le sens d'observation
- Découvrir diverses matières et techniques
- Augmenter la confiance et la communication des jeunes par une présentation de leur travail de recherche et de création de manière ludique

Semaine1 : Je laisse ma trace !

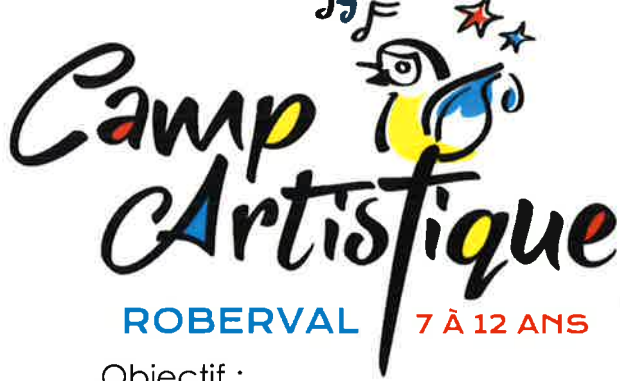
- Présentation et survol de l'art actuel
- Exploration des lieux et petite balade extérieure
- Choisir un objet, une branche...trouvé à l'extérieur pour l'intégrer à la création
- Faire son empreinte et l'intégrer au projet
- Préparation de la toile, peinture, collage, assemblage, montage
- Installation et présentation des réalisations!!

Semaine 2 : À hauteur d'insectes bizz bizz !!

- Présentation et survol de l'art actuel, si nécessaire
- Fabrication express d'un calepin de notes
- Observation à l'extérieur des insectes et de leur habitat
- Sélection d'images des insectes observés
- Peindre l'univers des insectes de manière abstraite, ludique et spontanée à l'aide de diverses techniques : pochoir, éponge, pinceau, doigts sur une murale collective (une par groupe)
- Intégration de l'insecte devant la murale avec des fils
- Installation du projet et présentation bizz bizz !!!

Tenue vestimentaire :

- Vêtements pour l'extérieur selon la température
- Vêtements confortables qui peuvent être salis ou sarreau pour l'intérieur



Atelier de création et de théâtre de marionnettes avec Karine Tremblay

(MarieÉclatdeLune)

Objectif :

- Initier les jeunes à différents types de marionnettes à l'aide des prototypes du TAC.
- Fabriquer un type de marionnette selon l'âge de l'enfant.
- Présenter une courte saynète théâtrale.

Semaine 1 : Je laisse ma trace

Contenu:

- Exploration des différents types de marionnettes
- Exploration dramatique par la marionnette
- Discussion et exploration pour trouver son personnage et le type de marionnette à fabriquer
- Construction d'une marionnette
- Exercices et écriture d'une courte saynète
- Manipulation et donner vie à sa marionnette
- Répétitions de saynète
- Présentation

Semaine 2 : À hauteur d'insectes

Contenu :

- Discussion et exploration dramatique avec les différents types de marionnette
- Discussion et exploration sur le monde des insectes.
- Exercices et écriture d'une courte saynète.
- Création de marionnettes.
- Construction de castelet et de décor au besoin.
- Jeux théâtrales
- Répétition
- Présentation

Tenue vestimentaire : Vêtements confortables et décontractés.